

La collaboration interprofessionnelle

centrée sur la personne, ses proches ou la communauté : les connaissances nécessaires pour des pratiques de qualité

Module d'autoapprentissage

- ❑ *Que dit-on des pratiques de qualité en lien avec la collaboration interprofessionnelle?*



Inscription en ligne uniquement :
www.fmed.ulaval.ca/fmc

Formation en ligne



Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux



Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Centre affilié universitaire

RUIS | UL
RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTÉGRÉ DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
Vice-décanat à la pédagogie
et au développement professionnel continu

Renseignements

La diminution de la durée des séjours en milieu hospitalier, le vieillissement de la population, l'augmentation de l'espérance de vie, l'augmentation de cas de maladies chroniques et la diminution des ressources financières sont certains facteurs bien démontrés dans les écrits pour expliquer la pertinence de repenser à l'organisation des soins de santé et des services sociaux et à la façon de travailler ensemble au sein du Réseau de la santé et des services sociaux. Afin de répondre à ces besoins et pour assurer une continuité dans les soins et les services, la collaboration interprofessionnelle est apparue comme un incontournable. Demander aux individus de travailler ensemble ou vouloir être un collaborateur n'est pas toujours suffisant lorsque la culture de collaboration n'est pas au premier plan des valeurs professionnelles et organisationnelles. La collaboration interprofessionnelle demande aux individus d'acquérir des connaissances, de développer des habiletés ainsi que des attitudes et aux organisations certains ajustements. La collaboration interprofessionnelle interpelle à la fois les individus et les organisations dans leur culture et leurs valeurs et implique de développer une vision systémique. Cette série de trois modules, portant sur la collaboration interprofessionnelle, mise de l'avant par le Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI) en partenariat avec le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC) de la Faculté de médecine de l'Université Laval vise à contribuer au développement des connaissances en matière de collaboration interprofessionnelle et à permettre à tous les professionnels et les gestionnaires, peu importe le lieu de travail, d'avoir accès à des contenus de formation de grande qualité.

Module : La collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne, ses proches ou la communauté : les connaissances nécessaires pour des pratiques de qualité.

Ce module est un outil pédagogique qui vise l'appropriation de connaissances en lien avec la collaboration interprofessionnelle. Les contenus et les exercices proposés vous permettront de clarifier votre compréhension de ce concept en vue d'amorcer un dialogue au sein des équipes, des unités, des programmes et des organisations sur les pratiques collaboratives, les compétences à investir et les conditions à mettre en place dans une perspective d'amélioration continue de la collaboration interprofessionnelle.

Objectif général

Ce module d'apprentissage vise l'appropriation des notions essentielles à la compréhension de la collaboration interprofessionnelle.

Objectifs spécifiques

Bloc 1

1. Expliquer les notions liées à la collaboration interprofessionnelle.

Bloc 2

1. Reconnaître les types de pratique de collaboration interprofessionnelle les plus appropriés selon la complexité de la situation vécue par la personne, ses proches ou la communauté.

Bloc 3

1. Connaître les compétences à développer pour être un bon collaborateur.
2. Décrire les conditions à mettre en place pour favoriser la collaboration interprofessionnelle.

Clientèle visée

Intervenants, professionnels, médecins, gestionnaires travaillant dans une organisation de soins et de services sociaux et qui n'ont pas suivi la formation Accompagner les équipes vers la collaboration interprofessionnelle offerte par le RCPI ou qui, dans le cadre de leur formation initiale à l'Université Laval, n'ont pas suivi le cours Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne.

Préalable

Aucun

Formule pédagogique

Vous disposez de 3 semaines, à partir de votre inscription, pour compléter ce module de formation. Un support technique et pédagogique en ligne est offert aux participants.

Matériel requis

- Ordinateur de bureau muni d'un casque d'écoute.
- Crayon et papier

Configurations nécessaires

Cette application Web a été optimisée pour les navigateurs [Mozilla Firefox](#) et [Microsoft Internet Explorer \(versions 8+\)](#).

L'application Web requiert aussi que Javascript soit activé dans votre navigateur. [Cliquez ici pour savoir comment activer JavaScript](#).

De plus, votre navigateur doit accepter les fichiers témoins (cookies). [Cliquez ici pour savoir comment activer les fichiers témoins \(cookies\)](#).

La dernière version d'[Adobe Flash Player](#) est aussi nécessaire pour avoir accès à toutes les sections de cette application Web.

Renseignements

Agrément

Le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec, par le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC), par l'Accreditation Council for Continuing Medical Education (ACCME) des États-Unis, et il est autorisé par ces organismes à offrir aux médecins et aux professionnels de la santé, des activités de formation médicale. En conformité avec le programme d'allocation de formation, une attestation de participation sera remise aux personnes ayant terminé la formation.

En vertu d'une entente conclue entre le Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada et l'American Medical Association (AMA), les médecins peuvent convertir les crédits obtenus au titre du programme de MDC du Collège royal en crédits de catégorie 1 de l'AMA PRA. Vous trouverez l'information sur le processus de conversion des crédits de programme de MDC du Collège royal en crédits de l'AMA à l'adresse www.ama-assn.org/go/internationalcme.

Professionnels de la santé et des services sociaux, autre que médecin

Il vous est possible de recevoir 0,1 UEC pour chaque heure de formation. Le temps alloué pour ce module de formation est de deux heures. Vous recevrez donc 0,2 UEC. L'attestation d'unités d'éducation continue est émise par la Faculté des sciences infirmières pour un montant de 30 \$¹.

Si vous n'avez pas besoin de recevoir une attestation d'unités d'éducation continue pour votre portfolio professionnel, il est possible de recevoir, sans frais, une attestation de participation émise par la Faculté de médecine. Vous pourrez la récupérer dans votre dossier de formation. Tous les détails vous seront donnés au moment opportun.

Médecins

Le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC) de la Faculté de médecine reconnaît à cette activité la valeur de 2 heures de crédits de catégorie 1 en formation médicale continue.

Les attestations de crédits seront disponibles sous l'onglet « Mon dossier de formation » après l'activité sur le site de la formation continue www.fmed.ulaval.ca/fmc.

¹ Ces frais peuvent être modifiés sans préavis.

Inscription

Inscription en ligne au www.fmed.ulaval.ca/fmc. Le paiement s'effectue par carte de crédit Visa ou Mastercard.

Tarif

Médecins et autres professionnels de la santé - Québec 50 \$

Accès au module de formation

Lorsque votre inscription aura été complétée, un courriel de confirmation vous sera transmis.

Vous pourrez commencer le module de formation une fois que votre paiement aura été fait. Pour avoir accès au module, vous devez vous connecter à votre profil sur le Portail du développement professionnel continu de l'Université Laval à l'adresse suivante : www.fmed.ulaval.ca/fmc.

Principaux auteurs du module

Auteurs

Michel Desaulniers, M.A.,c.o. Chargé de projet au Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux.

Anne-Claire Museux, étudiante à la maîtrise en service social à l'Université Laval, auxiliaire de recherche au Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux, formatrice en communication non violente, diplômée de l'Institut régional de travail social de Bretagne.

Autre contribution

Madame Ginette Mbourou-Azizah, Ph.D., madame Michelle Aubin, M.D. Ph.D., et monsieur Serge Dumont, Ph.D., professeurs et responsables des cours Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1, 2 et 3 offerts aux étudiants en sciences de la santé et en sciences sociales de l'Université Laval.

Durée du module

Environ 2 heures.

ENSEMBLE ON CONTINUE...

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Louise Côté, M.D., directrice
Anne Laroche, conseillère en formation
Carole Guérin, conseillère en formation
Geneviève R. Drouin, coordonnatrice d'opérations

Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu

Faculté de médecine
Pavillon Ferdinand-Vandry
1050, avenue de la Médecine, local 2214
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-5958
Télécopieur : 418 656-2465
Courriel : dpc@fmed.ulaval.ca

www.fmed.ulaval.ca/fmc

Inscription en ligne uniquement
www.fmed.ulaval.ca/fmc

